

La bataille du saut d'index n'est pas finie

Le saut d'index ne sera pas voté avant les vacances de Pâques. Le Conseil d'État ne remettra pas son avis avant la séance plénière de mercredi.

Sur le fond, on se dirige vers une indexation des allocations familiales en Wallonie et une non-indexation en Flandre. Pour Bruxelles, c'est flou.

Pendant ce temps, les syndicats continuent de s'opposer à la mesure dans la rue.

7000

MANIFESTANTS

Selon les responsables syndicaux, 7 000 de leurs affiliés auraient rejoint Bruxelles ce lundi.

Les allocations familiales indexées en Wallonie, pas en Flandre

La saga du saut d'index rebondit encore. Contestée dans la rue (lire ci-contre), la décision l'est aussi au Parlement. La semaine dernière, l'opposition était parvenue à retarder son entrée en vigueur en forçant le gouvernement à soumettre son projet de loi au Conseil d'Etat. Le retard ainsi pris a été salué par les tra-

vailleurs du textile, du pétrole et du ciment dont le salaire sera ajusté à l'indexation le 1^{er} avril.

La majorité entendait cependant ne plus se laisser ralentir dans sa volonté d'imposer un saut d'index aux salaires et aux allocations sociales. Elle avait imposé l'urgence au Conseil d'Etat. Et une séance plénière à la Chambre avait exceptionnellement été programmée ce mercredi pour adopter enfin ce projet de loi "concernant la promotion de l'emploi". L'objectif est de pouvoir donner au saut d'index une base légale avant le 1^{er} mai. On sait en effet qu'à cette date, les salaires sont susceptibles d'être indexés dans certains secteurs – dans la coiffure ou le graphisme.

Calendrier serré

Ce scénario vient de s'écrouler. Le Conseil d'Etat a annoncé lundi ne pas pouvoir rendre son avis avant vendredi. Fort logiquement, le président de la Chambre a annulé la séance de mercredi.

Le problème, pour la majorité, c'est que les députés ne travaillent en principe pas pendant les vacances de Pâques. Fera-t-on une exception pour un sujet aussi symbolique? Ce n'est pas exclu. Tout le monde préférerait mettre le sujet à l'ordre du jour de la première séance plénière après les vacances. Soit le 23 avril. Mais c'est risqué. La commission de l'indice doit se réunir le 20 avril. Or, cette commission doit déterminer précisément dans quelle mesure certains salaires doivent être indexés le 1^{er} mai. Il serait malvenu qu'une indexation soit décidée le 20 et annihilée par une loi trois jours plus tard. Et puis, on ne peut jamais prévoir un nouvel incident de procédure qui retarderait une nouvelle fois l'entrée en vigueur du saut d'index et mettrait à nouveau en péril le calendrier. Les députés pourraient dès lors devoir se prononcer lors d'une séance fixée exceptionnellement le jeudi 16 avril.

Conflit de compétences

Si le Conseil d'Etat a du retard, c'est, semble-t-il, parce que le gouvernement fédéral veut aussi imposer un saut d'index aux allocations familiales. Or, c'est une compétence qui a été transférée aux Communautés dans le cadre de la 6^e réforme de l'Etat. Les

juristes doivent dire si le fédéral peut encore intervenir en la matière. Délicat. La question est ultrasensible.

Si la réponse du Conseil d'Etat est "non, le fédéral ne peut se mêler de ce qui ne le regarde plus", les Régions devront trancher en âme et conscience. Pour la Flandre, c'est tout choisi: les allocations familiales ne seront pas indexées lors du dépassement prochain de l'indice-pivot. En revanche, le gouvernement wallon serait plutôt enclin à indexer les allocations familiales. Et pour cause, les deux partis

qui le composent, PS et CDH, sont opposés au principe du saut d'index.

Le cas bruxellois est plus complexe. Le gouvernement régional est composé de partis qui s'opposent au saut d'index (PS, CDH, FDF et SP.A) et d'autres qui l'approuvent (Open VLD et CD&V). Dans ce contexte, on voit mal comment l'exécutif bruxellois pourrait adopter une position unanime. Si le Conseil d'Etat interdit au gouvernement fédéral de se mêler de l'affaire, les allocations familiales seront probablement indexées à Bruxelles aussi. Par contre s'il l'autorise à imposer un saut d'index, le gouvernement bruxellois devra rédiger un décret pour s'y opposer. Ce qui sera pratiquement impossible avec l'Open VLD et le CD&V en son sein. Pour la députée fédérale CDH Catherine Fonck, c'est l'objectif poursuivi par les partis flamands. Pour éviter une différence de traitement entre les Flamands de Bruxelles et ceux de Flandre. "C'est bien joué de leur part, analyse-t-elle. Mais pourquoi le MR a-t-il accepté de jouer dans cette pièce? N'a-t-il pas toujours plaidé pour que les Bruxellois et les Wallons soient traités de la même façon?"

Le sujet sera sur la table du comité de concertation ce mercredi. L'ambiance risque d'être chaude.

V.R.

Dans la rue, les syndicats cherchent leur voie

Un bus touristique aura fait l'affaire. Parqué en travers de la rue de la Loi bruxelloise, il accueille sur son toit quelques ténors des syndicats du pays. Le temps est à une grêle violente, mais les baffles hurlent au travers du carrefour des slogans à l'encontre de la majorité fédérale et de ses choix tels que le saut d'index. Derrière, cependant, la masse des bâtiments gouvernementaux semble impassible, et reste sourde aux bourrasques comme aux cris de la rue.

Se battre ou abandonner

Rien n'est décidément simple pour le monde syndical.

Après le grand succès des mobilisations de l'automne dernier, le front commun formé par la CGSLB libérale, par la CSC chrétienne et par la FGTB socialiste, tentait, ce lundi matin, de trouver un second souffle avant plusieurs jours de manifestations dans les principales villes du pays. *“Mais ce n'est pas facile, confie René, qui suit le tempo appuyé sur son vélo. Charles Michel et les siens se foutent totalement de nous, alors soit on va se laisser et se résigner, soit on va durcir nos actions. Moi, je suis prêt pour la deuxième option.”*

Ses compagnons tanguent entre les deux pôles. *“Ce n'est pas facile de trouver le bon ton pour que nos voix soient entendues, et c'est vrai que l'on a peur qu'au fil des mois, nous nous résignons, confie Nordin, employé dans une société de nettoyage et affilié à la CGSLB. La résignation, c'est tout ce que le gouvernement attend. Il nous aura mis en dehors des négociations intersectorielles, et il ne devra plus se soucier de nous dans la rue. Il fera ce qu'il voudra.”*

“On se bat car c'est l'unique solution, mais ce n'est pas facile. Nous ne sommes plus certains de rien, admettent Luc et Caroline. Pourtant, nous avons tous les arguments

avec nous. Malheureusement, le gouvernement n'a pour unique horizon que la ligne idéologique qu'il s'est donnée.”

Tenir sur la longueur

Si les syndicats attendent plusieurs milliers de personnes dans les rues de Liège, ce mardi, force est de constater, qu'avec 3 500 manifestants selon la police et 7 000 selon les organisateurs, la manifestation de ce lundi n'est pas un immense succès *“au vu de la gravité de la situation”*, confie un de ces derniers. Mais en amont, explique-t-il, il y a eu de réelles difficultés d'organisation. Entre le

Nord et le Sud, entre les différents syndicats, ou entre les affiliés ouvriers et employés, il y a des sensibilités très différentes qu'il est parfois bien complexe de rassembler. *“En Flandre, les syndicats sont très isolés. L'idéologie antisindicaliste de la N-VA a imprégné les esprits. Beaucoup*

de syndicalistes ont de plus en plus peur de s'exposer aux critiques.”

“Pourtant, c'est tout notre modèle social qui est aujourd'hui remis en question, explique Felipe Van Keirsbilck secrétaire général de la CNE. Nous ne sommes plus là pour nous battre pour 50 euros en plus ou en moins dans le portefeuille, nous nous battons pour des droits.”

Les manifestants de ce lundi en sont bien conscients. *“Le front commun est d'ailleurs l'unique solution pour peser dans le débat”*, sont-ils plusieurs à admettre.

Dans un an, cependant, les élections sociales viendront rythmer l'agenda syndical. Le front commun y survivra-t-il? *“Face à la surdité du gouvernement, on peut parier sur le fait que cela soudera tout le monde. Je sens que la base est motivée, tout le défi sera donc de tenir dans la durée. C'est un équilibre à trouver”*, confirme Felipe Van Keirsbilck.

Bosco d'Otreppe